

tshiluba : “ Nous manquons d'eau, de courant. Nous vivons difficilement, et il y a trop d'érosion ”.

En criant devant les gesticulations de l'animateur déchaîné, le président fit signe qu'il avait compris, qu'il allait y penser. “ C'est toujours la même chose : quand il est là, il y a de l'électricité ; quand il part, tout s'arrête ”, disait une femme dans la foule...

Plus tard, le Président devait déclarer, pour sa part, qu'il trouvait normal l'expression de telles revendications. “ Parfois même, les gens chantent : Puisque Papa est là, nous n'aurons plus faim, il va nous donner ”. Toque de léopard bien planté, canne de chef haut brandi, le Président après son bain de foule, s'en fut vers la ville, acclamé par des femmes qui portaient des cartons d'œufs sur la tête, par des cyclistes et des musiciens flâneurs et rigolards.

### **C – Compte rendu de la réunion à Lubumbashi**

Un étudiant pose une question à Mobutu sous cette forme :

“ - Je suis étudiant depuis 7 ans, inscrit en polytechnique. Je n'ai jamais réussi à franchir le cap de la première année ! Tout le monde, y compris le doyen, me conseille de changer de faculté, mais je ne veux pas. Vous, que me suggérez-vous, Président ?

“ - Vous êtes entêté ! Quittez l'université ! Allez vous reposer pendant un ou deux ans, répond Mobutu.

Et l'Etudiant, du tac au tac :

“ Voilà 25 ans que vous dirigiez le Zaïre. Rien ne va. Pourquoi n'appliquez-vous pas votre solution à votre propre cas ? ”.

### **D – Compte rendu de la réunion de N'SELE du 24 mars 1990**

Au cours de la réunion de N'sele, des guérisseurs affirmèrent que le régime avait créé “ une bombe froide ”, celle de la faim qui tue les gens sans le savoir ; des anciens combattants se promirent d'aller réclamer leurs indemnités au roi Baudouin ; des pensionnés, agents de l'Etat, demandèrent quand le président songerait à prendre lui-même sa retraite ; des enseignants réclamèrent que soient ramenés au pays les enfants de l'élite étudiant à grand

frais en Europe ; des représentants de l'ANEZA critiquèrent le favoritisme dont jouissent les commerçants libanais et ils demandèrent la suppression du MPR ; L'acteur Masumu du Théâtre congolais) mima, dans l'hilarité générale, M. Kithima bin Ramazani, secrétaire général du MPR, surnommé " De la pente " parce qu'il s'avance penché...(Le Soir, 4 avril 1990).

*Un batteur de tambour s'exprime ainsi :*

*Chef, voici bien des années que le groupe d'animation joue pour vous. Tous les trois ans, les tambourineurs changent. Vous le constatez à votre passage. Le travail du tambourineur est épuisant. Il nécessite un roulement pour être toujours puissant. La direction du pays nécessite beaucoup d'efforts intellectuels, plus délicats et plus difficiles encore que les efforts musculaires. Vous ne pensez pas, Président, que 25 ans, c'est trop d'années ?*

*Au cours de la même séance, un avocat parlera ainsi :*

*La consultation populaire est une bonne chose en soi. Mais nous ne sommes pas convaincus que ce que nous disons sera transcrit fidèlement par votre scribe car c'est un homme peu crédible. Lorsqu'il était ministre des Travaux publics, il percevait un pourcentage sur le frais d'aménagement des routes qui lui étaient remis par les entrepreneurs. Autre exemple : l'avenue des Huileries, dont le constructeur est en prison pour n'avoir pas effectué d'ailleurs les travaux pourtant payés. Pourquoi avoir stoppé les travaux ? à cause d'un crocodile qu'aurait trouvé au beau milieu d'un nid de poule !! Citoyen Président, pensez-vous que de tels gens méritent notre confiance ?*

*A leur tour, les étudiants ont lancé des agressions verbales au président qui fit mine de vouloir quitter les lieux.*

*Les étudiants ne l'entendirent pas ainsi : " Si vous partez, nous aussi ", clamèrent-ils. Ils sortirent donc, dévorèrent au passage le repas prévu pour tous les délégués puis furent reçus par M. Mobutu dans sa paillote au bord du fleuve (...). Le chef de l'Etat tança quelque peu les étudiants, leur prêcha la patience, ce qui n'empêcha pas les jeunes d'afficher sur le campus des tracts demandant la suppression du MPR et la démission du président (Le Soir, 3 avril 1990).*

### **3 - Les Mémoires**

A l'issue de la tournée présidentielle à l'intérieur du pays, 6128 mémoires ont été reçus. Leur dépouillement est à la hauteur de la déception présidentielle. Tous dénoncent les méfaits du Parti-Etat, les vices des systèmes sont montrés et une aspiration à un régime pluraliste respectant les droits de l'Homme se dégage des plus de 5.000 mémoires envoyés.

Nous en avons sélectionné un, celui des agents du département des Affaires Etrangères que nous reproduisons ci-dessous car il est intéressant et selon le pouvoir, il serait dicté à partir de l'extérieur. Ce qui a irrité le président Mobutu, car il dénonce le délabrement de son système.

Nous ne nions pas l'importance d'autres mémoires, par exemple celui de l'Épiscopat qui a eu un écho retentissant (voir Annexe Via, tome II, p.520).

#### ***Mémoire adressé au Président-Fondateur du MPR, Président de la République du Zaïre par les Agents et Fonctionnaires du Département des Affaires Etrangères***

*(...) Nous, Agents et Fonctionnaires du Département des Affaires Etrangères, réunis ce samedi 17 mars 1990 en vue de répondre promptement à l'Appel lancé à toutes les couches sociales du pays par le Président-Fondateur du MPR et Président de la République, pour émettre des critiques sur le fonctionnement des organes du Parti -Etat et suggérer par la même occasion des solutions concrètes et pratiques :*

- Considérant cette démarche du Président -Fondateur du MPR, Président de la République, comme une des meilleures façons d'exercer la démocratie au Zaïre ;*
- Soucieux des maux qui rongent le fonctionnement des organes du Parti -Etat ainsi que toute la société zaïroise ;*
- Mus par les mêmes sentiments que le Président -Fondateur du MPR, Président de la République, les mêmes préoccupations que LUI ;*
- Convaincus du bien fondé de cette approche appelée à mettre fin à cet état de choses.*

Décidons de soumettre à l'appréciation du Président -Fondateur du MPR, Président de la République ce qui suit :

## I. CRITIQUE DES ORGANES DU MPR

### *Constitution*

*La Constitution qui régit la République du Zaïre consacre le monopartisme comme système de pouvoir. Le seul fait de reconnaître un parti se confond par ailleurs avec l'Etat constitue la source de l'autoritarisme d'un individu ainsi que de tous les dix fléaux et les différents maux tant décriés au Zaïre.*

*La Constitution ne prévoit pas de garde-fou ni de mode de contrôle en vue de limiter les responsabilités de chaque organe et assurer ainsi la séparation des pouvoirs entre l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire.*

*Par contre, elle favorise la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul organe au détriment d'autres organes.*

*Cette Constitution à l'heure actuelle ne répond plus aux aspirations à la démocratie pluripartiste des Zaïrois.*

### *Organes du MPR*

#### *1 - Le Président -Fondateur du MPR Parti -Etat de droit Président de la République*

*Celui-ci en tant qu'organe, se confond avec la Constitution elle-même qui lui favorise la concentration sans partage, de tous les pouvoirs et ce jusqu'à sa mort, après un règne de cent ans.*

*Il résulte de cet état de chose un Régime monocratique et dictatorial dont le MPR Parti -Etat entretient grâce à une clientèle du chef du Parti unique dont il est constitué.*

*Cette concentration des pouvoirs devient source d'autoritarisme excessif du régime à tel point que la prestation de serment d'allégeance et de fidélité devant le chef du Parti-Etat*

*(Organe Central du MPR) par tous les membres de tous les autres organes qui dépendent constitutionnellement de lui, illustre davantage cet étatsisme autoritaire et dictatorial consacré par la Constitution.*

*D'où le culte de personnalité voué au Président-Fondateur du MPR Parti-Etat unique.*

## *2 - Le Comité Central du MPR*

*Actuellement le comité central est comparable à une tête malade, tourmentée par trois courants d'idées. En effet, ses membres passent leur temps à discuter les affaires du pays sans jamais s'entendre. Le Président-Fondateur du MPR en devient l'arbitre. Cet organe fait par moment le travail du Conseil Judiciaire.*

## *3 - Le Bureau Politique du MPR*

*Celui-ci tout comme le Comité Central du MPR régorge tous des chômeurs que l'on paye chèrement. Le Bureau Politique est réduit au rôle de contrôle et fait le travail dévolu à l'Inspection Générale des Finances, au Conseil Législatif, à la Cour des Comptes...*

## *4 - Le Conseil Législatif*

*Celui-ci est devenu une simple chambre d'enregistrement et d'exécution des injonctions du Chef du Parti et du Comité Central (articles 64, 79, 86, 87 et suivants de la Constitution). Le filtrage des candidatures des Membres du Conseil Législatif constitue une entorse grave à l'exercice du pouvoir.*

## *5 - Le Conseil Exécutif*

*Le Commissaire d'état n'a pas de pouvoirs étendus dans son Département, partant de cela il n'est pas responsable de ses actes. Le Premier Commissaire d'état est comparable à un grand commis de l'état. Le Conseil Exécutif ne décide en l'absence du Président-Fondateur du MPR. C'est un organe muselé qui subit des changements intempestifs et permanents. On crée*

des Départements en cours d'années budgétaire sans tenir compte des implications financières.

Les nominations à la tête des Départements revêtent un caractère fantaisiste parce que ne tenant pas compte des aptitudes et des mérites des individus. Il en est de même des nominations qui sont motivées par des critères ethniques, tribaux, claniques, régionaux et amicaux, à tel enseigne que des étrangers et même des personnes à nationalité douteuse occupent des responsabilités d'avant garde, c'est le cas de Barthélemy BISENGIMANA RUEMA et beaucoup d'autres encore.

A titre illustratif :

- a) Le comité central du parti compte 148 membres dont 28 soit 19% sont ressortissants de la région de l'équateur dont le président-fondateur du MPR, président de la république est originaire.
- b) Sur un total de 52 membres du conseil exécutif (commissaires d'état et secrétaires d'état), la région de l'équateur se taille la part de 14, soit 27%.
- c) Sur un nombre de 37 officiers généraux des forces armées zaïroises, la région de l'équateur détient un record de 18, soit 46%.
- d) La République du Zaïre dispose de 53 postes diplomatiques, dont 18 sont dirigés par les originaires de l'équateur soit 34%.
- e) A la tête de tous les services spécialisés, on retrouve les membres du seul clan NGBANDI du président-fondateur du MPR, président de la république ou à défaut, un ressortissant de l'équateur :
  - Agence Nationale d'Immigration, A.N.I., citoyen GOGA ;
  - Agence Nationale de documentation, A.N.D., citoyen NGBANDA ;
  - Conseil National de Sécurité, C.N.S., citoyen KEMA, région de l'équateur ;
  - Service d'Action et de Renseignements Militaires SARM, le général MAYELE ;
  - La Gare Civile, l'Elite général de paix KPAMA BARAMOTO.

*Un autre fait important à signaler sur ce chapitre des Services spécialisés est que l'on considère l'importance des fonds mis à la disposition de ces services et de la paupérisation dont font preuve les agents oeuvrant en leur sein, exception faite des responsables à la tête ainsi que des membres de leur cabinet, on est en droit de se poser la question de savoir quelle est la destination que prennent ces importants masses monétaires ?*

*Il convient également de noter que la grande majorité d'agents œuvrant au sein des dits services proviennent essentiellement de la région que nous nous permettons de qualifier de région " bénite " de l'Equateur.*

*La répartition des Présidents-Délégués Généraux des Entreprises Publiques Zaïroises par Région montre que pour ce seul secteur, la Région de l'Equateur occupe 2<sup>ème</sup> place soit 30% après la Région du Bas-Zaïre avec 43%.*

*Cela est dû au passage du Citoyen KINZONZI MVUTUKIDI KEGBIA NGINDU au Département du Portefeuille qui n'a fait qu'emboîter le pas au Président-Fondateur du MPR, Président de la République. Le Citoyen KINZONZI a donc mis en pratique l'adage qui dit : " l'exemple vient d'en haut ".*

## *6 - Le conseil judiciaire*

*Cet important organe est également soumis à l'autoritarisme du chef du Parti-Etat et des autres organes ; ce qui favorise et encourage l'institutionnalisme de l'impunité et du non-respect des lois.*

### *Les droits de l'homme*

*L'inexistence de droits de l'homme au zaïre, ces droits ont été bafoués depuis longtemps. Le Zaïrois est privé es minima vitaux reconnus par les droits de l'homme.*

*Les soins médicaux ne sont pas assurés, la justice n'existe pas au pays. Il y a des hommes qui sont normalement rémunérés et d'autres ne le sont pas du tout. Il existe une poignée e gens qui s'enrichissent illicitement en puisant impunément dans la caisse de l'état.*

*Les étudiants vivent dans la misère noire, sans bourse d'études et sans argent pour payer les frais de scolarité et le transport. Il y a irresponsabilité des dirigeants sur le sort du peuple qui est abandonné à lui-même.*

#### *7 - Au plan diplomatique*

*Au lendemain de la création du MPR, le déroulement de la carrière diplomatique s'est trouvé compromis par l'injection des gens ayant échoué dans leurs secteurs d'activité.*

*De même cette situation se renforce de plus en plus avec l'incorporation au sein des nos missions diplomatiques un plus grand nombre 'agents de sécurité du pays ayant rang d'ambassadeur politique, e ministre conseiller, premier conseiller, premier secrétaire, chef d'antenne de la coopération etc.*

*Cette situation très déplorable entraîne le gonflement de dépenses en devises pour les paiements extérieures. Ceci ayant pour conséquence de freiner le mouvement de rotation régulier des diplomates de carrière.*

*Nos missions diplomatiques sont devenues des débarras ou dépotoirs où est affectée toute la racaille qui a soit gaffé ou démerité soit devenu gênante pour le régime. Ce qui entraîne les conséquences suivantes :*

*L'autorité du chef du département dont il devrait normalement dépendre s'en trouve diminuée par comportement désobéissant de "ces ambassadeurs hauts dignitaires et barons du régime" qui demeurent convaincus de ne dépendre que du seul Président-Fondateur du MPR dont ils sont les représentants personnels. En outre ceux-ci ambassadeurs politiques sont es mauvais gestionnaires et lapidaires patentés es fonds et biens mis à la disposition es missions diplomatiques.*

*La démobilisation et le découragement des diplomates de carrière diminuent le rendement de la diplomatie zairoise jadis une de meilleures réalisations de la deuxième république. Cette situation est aggravée par le retard enregistré dans le transport des fonds destinés au paiement es salaires, frais de fonctionnement et de transport es effets personnels es diplomates souvent égarés ou bloqués des années durant par des agences de transports pour non - paiement.*



8 – Au plan politique

*Nous constatons que le zaïre, jadis Congo belge, a aussi été touché par le vent des indépendances africaines né de la conférence de BANDUNG(Indonésie,1955) ;*

*Trente ans après, un nouveau vent, celui de la "Perestroïka" se fait jour en Europe de l'Est et commence à atteindre le continent africain ;*

*Notre pays le zaïre, est-il en mesure de résister contre ce nouvel ouragan de l'histoire ?*

*Non, il ne dispose pas de moyen et de structures, même l'Afrique du sud naguère intransigeante vient de céder la Namibie ;*

*Et enfin d'éviter d'être désagréablement surpris par ce courant de la démocratie qui embrase le monde entier et qui a liquidé la politique de bloc en balayant au passage un chef d'état Européen à savoir CEAUCESCU, il est plus que temps de prendre à ce propos des dispositions nécessaires.*

*a) Résolutions*

*Il existe tant de résolutions adoptées par les organes du MPR et qui n'ont jamais connu un début d'exécution.*

*b) Manifeste de la N'SELE*

*Les idées naissent et meurent. Est-ce que le manifeste de la N'SELE continu t-il à répondre toujours aux aspirations du peuple ?*

c) Décentralisation

*Nous constatons qu'en 1960, le Zaïre manquait de cadres universitaires. Actuellement il en regorge plus que d'autres pays africains. Mais comment se fait-il que nos problèmes restent toujours permanents ?*

*En 1990, nous parlons encore de la décentralisation évoquée jadis en 1982. Notons en passant que pour centralisation des pouvoirs il avait suffi d'une simple ordonnance, tandis que pour la décentralisation on crée chaque année par-ci par-là des commissions d'études sans jamais prendre une décision. Nous risquons de trouver en 1995 des solutions aux problèmes qui se sont posés depuis 1982 dès lors que le peuple serait en ce moment là en train de revendiquer le fédéralisme et plus la décentralisation.*

*Tout le monde sait que l'époque coloniale les Belges avaient recouru à la décentralisation en instituant même des conseils provinciaux. Il est donc temps, que des solutions aux problèmes posés en régions soient trouvées par ceux-là même qui les vivent.*

*Le MPR a été créé dans le but d'instaurer dans le pays une société dans laquelle l'homme zaïrois se sentirait à l'aise et libéré de toutes sortes de tracasseries. L'homme serait au centre de toutes les activités, en un mot le MPR avait comme mission de créer une société intégrée pour assurer au pays un développement harmonieux dans tous les domaines, politique, économique et social.*

*Nous constatons que le MPR s'est détourné de son objectif principal et sert les intérêts particuliers de quelques individus. Donc il a échoué dans sa mission première de servir l'homme zaïrois.*

## **II. CRITIQUE AU PLAN ECONOMIQUE**

### ***Des recettes minières et agricoles***

*Le non -émargement au budget de l'état des recettes e la vente de diamant de la MIBA nous préoccupe et cela depuis l'avènement du nouveau régime.*

*La chute de la production agricole est due au manque de politique appropriée en la matière.*

*Nous nous souvenons de la première place qu'occupait notre pays à l'époque coloniale*

### ***Du zaïre monnaie***

*Nous -nous souvenons que la monnaie congolaise occupait la deuxième place mondiale et en 1967, cette place fut maintenue par la volonté politique du président-fondateur, et 1Z. valait 2\$ américains.*

*De nos jours, 1\$ US vaut plus de 500Z. Quel retournement de situation et où allons - nous ? La gabegie ans la région es institutions financières et de la chose publique en général sont les principales causes e l'effondrement monétaire du pays.*

## **III. SUGGESTIONS**

### ***Constitution***

*Nous recommandons au Président-Fondateur du MPR Parti-Etat de :*

*1. Dissoudre la constitution, le MPR Parti-Etat ainsi que tous ses organes, à savoir*

*a) Le Président-Fondateur du MPR, Président de la République ;*

*b) Le congrès ;*

*c) L e comité central ;*

*d) Le bureau politique ;*

*e) Le conseil législatif ;*

*f) Le conseil judiciaire ;*

- g) La cour des comptes ;
- h) Le conseil consultatif permanent pour le développement ;
- i) Le bureau national e consultations populaires.

2. Convoquer une conférence nationale à laquelle prendront part tous les représentants de différentes couches sociales de la nation, toutes tendances confondues.

Celle-ci sera chargée de concevoir et d'élaborer une nouvelle constitution qui s'inspirerait des préceptes et dispositions contenues ans la constitution du 1<sup>er</sup> Août 1964 dite de LULUABOURG.

3. Nommer un Premier ministre chargé de former un Gouvernement provisoire dans lequel les anciens dirigeants u MPR Parti-Etat ne devront pas prendre part. Ce Gouvernement provisoire aura pour mission de :

- Soumettre à la population par voie de référendum l'adoption de la nouvelle constitution sous l'égide es Nations Unies et de l'OUA ;
- Organiser les élections présidentielles, législatives et locales.

4. Autoriser la création officielle e deux ou trois partis politiques dont l'UDPS qui opère depuis dans la clandestinité ; plus de parti état.

5. Laisser à chaque zairois la liberté d'adhérer à un parti de son choix. (Plus question de "OLINGA OLINGA TE OZALI KAKA na MPR").

6. Renoncer à la centralisation es pouvoirs entre les mains d'une seule personne et consacrer une décentralisation politique, territoriale et administrative effective.

7. Accorder aux opposants la liberté e mouvement dans le pays et libérer tous les détenus politique notamment TSHISEKEDI wa MULUMBA.

8. Après avoir réussi la pacification et l'unification du pays durant 25ans de pouvoir sans partage, faire comme JESUS qui, après une mission de 33ans sur terre ; a dit en levant la tête : " Père tout est accompli ".

9. Mettre fin à la politique de favoritisme, clanisme, tribalisme, régionalisme, népotisme et clientélisme dans les nominations : Notamment de responsables de la sécurité, des officiers

*généraux de l'armée, des membres du comité central, bureau politique, conseil exécutif, magistrature et diplomatique.*

10. *Favoriser la création de plusieurs centrales syndicales jouissant du droit sacré de grève, même dans l'administration publique.*

11. *Garantir les libertés fondamentales et les droits inaliénables de l'homme au Zaïre.*

12. *Enfin, démissionner de toutes vos fonctions.*

### ***Economie***

*Obliger les dignitaires du régime de rapatrier au pays leurs avoirs en banques extérieures.*

*Avoir le courage et la volonté politique de placer le Zaïre monnaie sous la couverture de la monnaie belge.*

*Mettre fin à la politique paternaliste consistant en la distribution de l'argent liquide à travers le pays, pratique qui entretient l'inflation toujours galopante au Zaïre monnaie.*

*Réduire vos déplacements fréquents à l'intérieur du pays, ce qui diminuera sensiblement les dépenses occasionnées par vos voyages.*

*Réaliser et rapatrier au Zaïre, les fruits de vente de vos biens personnels tant décriés par l'opinion nationale qu'internationale.*

*Cesser d'encourager les commerçants véreux et cupides, nuisibles à la nation.*

*Faire émarger au budget de l'état toutes les recettes minières notamment celle de la MIBA ainsi que tous les "bonis" réalisés notamment par la GECAMINES sur la vente de ses minerais.*

*Confier à la Banque du Zaïre le contrôle de comptoirs d'or et de diamant, afin que le sous-sol profite à l'état et non aux particuliers. Il en est de même du café Zaïrois dont les recettes provenant de la vente ne sont pas rapatriées au pays.*

### **Social et culturel**

*Instaurer une politique salariale par laquelle le salaire de base d'un huissier de la fonction publique tel que proposé par le secrétaire général de l'U.N.T.Za passerait de Z. 7.399,50 actuel à Z.150.000 correspondant au panier de la ménagère soit à environ 10.000FB. Le nouveau barème salarial devra permettre à chaque agent et fonctionnaire de nouer les deux bouts du mois.*

*Unifier le barème de la fonction publique car à grade égal, salaire égal.*

*Réévaluer sensiblement les allocations familiales qui sont actuellement de zaires 4,00 par enfant et zaires 8,00 pour épouse.*

*Revaloriser la fonction du secrétaire général de l'administration publique qui est hiérarchiquement placé au-dessus du P.D.G. d'une entreprise para-étatique (sous-tutelle).*

*Publier les salaires et traitements du président de la république, des membres du conseil législatif, du conseil exécutif, comité central, bureau politique, conseil judiciaire, officiers généraux, P.D.G. d'entreprises de l'état etc.*

*Mettre fin à la dotation dite présidentielle et attribuer un salaire au président de la république, qui pourra être calculé même au prorata du nombre d'habitants. Ex. 1zaïre par tête de zairois par mois soit 35.000.000Z. par mois et x12 cela donne un salaire de Z. 420.000.000 par an au lieu de 4.000.000.000Z. qu'il touche actuellement sous forme de dotation présidentielle par an, soit Z.333.333.333 par mois (dont) bénéficie toujours le président de la république.*

*Réhabiliter, équiper et assurer l'approvisionnement des hôpitaux et autres formations médicales du pays, et assurer l'alimentation de malades internés.*

*Rouvrir les pharmacies de l'état pour l'approvisionnement des agents et fonctionnaires ayants droit.*

### **Diplomatie**

*Déclaniser, détribaliser et dérégionaliser les nominations aux postes d'ambassadeur et consul général du zaïre, et revenir à l'ancien système de ne nommer aux dits postes que les diplomates de carrière selon les mérites professionnels de chacun.*

*Rappeler et remercier les chefs de poste à nationalité douteuse.*

*Revaloriser la fonction diplomatique par l'amélioration des salaires et l'octroi des avantages sociaux, compte tenu du coût e la vie très variable dans les pays d'accueil.*

*Réinstaurer le système de congé annuel au cours duquel le fonctionnaire bénéficierait lui et sa famille des titres de voyage offerts par l'état.*

*Autoriser la prise en charge par l'état des frais de scolarité (minerval) des enfants des diplomatiques et consulaires, ceux appelés à y rester pour toute autre raison, devront revêtir le grade de couverture d'attaché culturel et ne devront jamais assumer l'intérim de chef de mission.*

*Reculer à 60ans l'âge de la mise à la retraite des diplomates zairois.*

*Réduire sensiblement le nombre des agents de sécurité dans nos missions diplomatiques et consulaires, ceux appelés à y rester pour toute autre raison, devront revêtir le grade de couverture 'attaché culturel et ne devront jamais assumer l'intérim de chef e mission.*

*Remercier tous les engagés locaux devenus diplomates par la grâce de leurs relations clanico-tribalo-régionales avec certains dignitaires du régime, et qui font la honte de la diplomatie zairoise. Comme par exemple le cas très flagrant e notre compatriote ancien joueur de léopards KIBONGE MAFU qui, non seulement il n'a pas étudié mais était engagé localement en qualité de chauffeur à l'ambassade du zaïre à Bruxelles, est devenu aujourd'hui premier secrétaire 'ambassade du zaïre à Londres. D'autres engagés locaux devenus diplomates sont maintenus en poste diplomatique et changent régulièrement de postes en vue éviter le retour à la centrale.*

*Instaurer le système de transfert des salaires et loyers es diplomates directement dans leurs comptes individuels pour éviter des abus fréquemment commis par certains chefs en poste qui transforment leurs épouses –ambassadrices en agent payeur de diplomates pendant leur absence.*

*Permettre à tout diplomate en poste qui serait en conflit avec son ambassadeur, de présenter ses moyens au lieu d'être parfois innocemment sanctionné au bénéfice de l'ambassadeur fautif. Nous citons le cas de l'ambassadeur BOBINGI EMBEYOLO qui fut physiquement malmené pour abus d'autorité par ses collaborateurs. Il y a lieu de signaler*

*d'autres cas restés malheureusement impunis à ce jour, notamment celui de certains ambassadeurs surpris en flagrant délit d'adultère avec les femmes de diplomates.*

*Améliorer enfin le sort des mamans travailleuses de l'Administration Publique qui sont soit célibataires et mères de nombreux enfants, soit des veuves avec souvent plusieurs orphelins à charge qu'il faut malheureusement nourrir avec un salaire de Z. 7.399,50.*

*A la lumière de ce qui précède et en vous conformant aux suggestions ci-dessus des Militantes et Militants du Département des Affaires Etrangères, vous vous épargnerez du sort qui a été réservé au Président CEAUCESCU de la Roumanie.*

*Fait à Kinshasa, le 22 mars 1990.*

*Signé LES MILITANTES ET MILITANTS, AGENTS ET FONCTIONNAIRES DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES ETRANGERES.*

Comme nous l'avons signalé ce mémorandum<sup>1</sup> est à la fois sévère et intéressant.

Sévère dans la mesure où, selon le pouvoir, il serait dicté à partir de l'extérieur et a beaucoup irrité le président Mobutu qui serait vengé en cessant d'accorder des promotions aux cadres du département et en désignant un nouveau secrétaire général des Affaires Etrangères " proche des services de sécurité (Willame 1991, pp. 57-70).

---

<sup>1</sup> A ce sujet, voir Pabanel Jean-Pierre, *Zaire, un pays à reconstruire*, Politique Africaine N° 41, Karthala, Mars 1991, p. 97.



Intéressant à plusieurs titres :

- il énonce, au plan diplomatique, le tribalisme, le régionalisme, le clanisme, l'incompétence de certains agents nommés par complaisance ;
- demande au président Mobutu de démissionner alors qu'en mai 1990, celui-ci déclarait dans un interview à Jeune Afrique (aujourd'hui Intelligent) n° 1533 : " On m'a parlé d'un seul mémorandum qui préconisait mon départ. Un seul. J'ai demandé au coordinateur Mokolo de me le montrer. Il était introuvable (...). Personne n'a osé mettre ma personne en cause, ni dans les textes, ni au cours des audiences " ;
- il invite le président Mobutu à prendre conscience du sort réservé à son ami personnel et président roumain Ceaucescu tout en donnant la mesure de l'impact de la chute de régimes des pays de l'Est-européen sur les cadres zaïrois ;
- au plan économique, il propose quelques solutions, notamment le rapatriement des biens et devises du Président ainsi que des dignitaires du régime, l'émargement des recettes minières (MIBA) au budget de l'Etat, le cautionnement de la monnaie zaïroise par la monnaie belge, que le président réduise ses voyages à l'extérieur du pays ;
- au plan politique : propose le multipartisme, le pluralisme syndical, Etat de droit.

Les textes des auteurs de nombreux mémorandums convergent dans l'analyse de la situation sociale et économique désastreuse et dans la critique acerbe du régime. Pour ces derniers, la perversité du système Mobutu appelle son remplacement par un autre. Les agents et fonctionnaires du Département des Affaires Etrangères conseillent au Président Mobutu " de faire comme Jésus qui, après une mission de trente-trois ans sur terre, a dit : Père, tout est accompli ", ce qui lui épargnerait, concluent t-ils, " le sort réservé au président roumain Ceausescu ".

A la fin de consultations populaires (le 21 avril 1990) et les remises de mémorandums, on a pu se rendre à l'évidence que le mal zaïrois était très profond et que la crise de société était aussi bien politique, morale, économique que sociale,

contrairement à ce qu'a toujours affirmé Mobutu, qu' " il n'y a pas de problème politique au Zaïre" . A la lumière du rapport du Bureau de coordination de la consultation populaire, Mobutu, déclare : " J'ai été surpris de constater que le peuple à qui j'ai demandé de se prononcer seulement sur le fonctionnement des institutions politiques a plutôt axé l'essentiel de ses doléances sur les difficultés qu'il éprouve dans la vie quotidienne " (Mobutu Sese Seko, Discours du 24 avril 1990, p. 4.)

C'est dans ce contexte très précis qu'il enclenche l'ouverture du pays sur la voie de la démocratisation.

### **CHAPITRE III - LE DISCOURS DU 24 AVRIL 1990**

Le 24 avril 1990, Mobutu, tirant les enseignements de la consultation populaire, prononce un discours sur le retour au multipartisme. Il annonce solennellement l'introduction du multipartisme à trois :

1 - l'abolition de l'institutionnalisation du MPR avec comme conséquences :

- la suppression de son rôle dirigeant,
- la séparation nette entre le Parti et l'Etat,
- la réhabilitation des trois pouvoirs traditionnels, à savoir le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire, comme les seuls organes constitutionnels,
- la dépolitisation de la fonction publique, de la territoriale, des forces armées, de la gendarmerie, de la garde civile et des services de sécurité,
- l'instauration d'un pluralisme syndical.

2 - la désignation d'un Premier Commissaire d'Etat ou Premier Ministre si vous voulez, suivie de la formation d'un gouvernement de transition.

3 - la révision de l'actuelle Constitution en vue de l'adapter à la période de transition qui s'instaure.

4 - la mise sur pied d'une commission chargée d'élaborer la Constitution de la Troisième République, Constitution qui sera sanctionnée par un référendum populaire.

5 - l'élaboration, enfin, d'un projet de loi devant régir les partis politiques dans notre pays et organiser leur financement.

Dans l'après-midi de son discours, Mobutu donne une conférence de presse devant les journalistes zairois et étrangers, tenant un langage ambivalent sur son rôle de " l'ultime recours " qu'il entend jouer dans le processus engagé.

Le discours du 24 avril est surtout marqué par un degré élevé de formalisme politique. Mobutu enferme et piège la classe politique zairoise dans un changement des signes extérieur (Willame 1991, p. 90).

Extraits du discours du 24 avril du Président de la République

*(...) Très chers Compatriotes,*

*Pour en revenir à la question fondamentale que j'ai posée le 14 janvier 1990 sur le fonctionnement de nos institutions politiques, en dehors de toute considération économique ou sociale, la réaction de mon peuple ne s'est pas fait attendre.*

*Dans l'ensemble, le bilan de la consultation populaire, selon le rapport qui m'a été présenté par le Bureau National de Coordination, indique qu'au total 6128 mémorandums ont été enregistrés et analysés jusqu'au samedi 21 avril 1990, en signalant que, d'une part, plus d'un million de Zairoises et Zairois ont pris part à ce débat national, et, d'autre part, les compatriotes résidant à l'étranger ont également apporté leur contribution à travers 116 mémorandums.*

*Sur les 6128 mémorandums, 5310, soit 87% ont proposé des réformes en profondeur au sein du Mouvement Populaire de la Révolution. Cependant, deux tendances se sont dessinées clairement.*

*La première estime que le MPR doit demeurer le parti unique, mais certains de ses organes doivent disparaître. Il s'agit principalement du Comité Central, du Bureau Politique et du Conseil Consultatif Permanent pour le Développement. La même tendance estime également que le Secrétariat Général et les Branches Spécialisées du MPR doivent être dissous.*

*La deuxième se prononce pour la réduction sensible des organes et effectifs des hommes qui les composent. Cette tendance a également suggéré que le Mouvement Populaire de la Révolution, à tous les niveaux, fasse appel à des hommes nouveaux.*

*En revanche, 818 mémorandums, soit 13%, se sont clairement exprimés en recommandant vivement l'instauration du multipartisme.*

*Outre le choix porté sur le maintien du monopartisme ou sur l'instauration du multipartisme, l'analyse des mémorandums a également permis de déceler d'autres préoccupations du peuple que voici :*

- la réhabilitation des trois pouvoirs traditionnels, à savoir le législatif, l'exécutif et le judiciaire,*
- le renforcement des pouvoirs de contrôle du Conseil Législatif et de tous les organes délibérants,*
- la responsabilisation de l'exécutif, tant au niveau central que régional, devant les organes délibérants,*
- la dépolitisation de la fonction publique, de la territoriale, des forces armées, de la gendarmerie, de la garde civile et des services de sécurité, exigeant pour ces derniers une profonde restructuration en vue de garantir en toutes circonstances les droits fondamentaux des citoyens et les libertés individuelles.*

*Très chers Compatriotes,*

*Après avoir mûrement réfléchi, et contrairement à mon engagement de suivre l'opinion de la majorité, j'ai estimé, seul devant ma conscience, devoir aller au-delà des vœux exprimés par la majorité du grand peuple du Zaïre, aussi, j'ai décidé de tenter de nouveau l'expérience du pluralisme politique dans notre pays en optant pour un système de trois partis politiques, en ce compris le Mouvement Populaire de la Révolution, avec à la base le principe de la liberté pour chaque citoyen d'adhérer à la formation politique de son choix.*

*Je voudrais que sur ce point précis, les fils et les filles de notre grand pays, qui m'ont toujours assuré de leur confiance et de leur entière adhésion, comprennent que ce grand zaïre, situé au cœur du continent africain, sans être à la remorque de qui que ce soit, ne doit plus se*

*contenter des positions figées ni se complaire ans l'immobilisme. Il doit être en mesure de s'adapter à toutes les circonstances et de démontrer que sa volonté de bâtir une société véritablement démocratique ne saurait d'aucune manière être mise en doute.*

*Mais fort de l'expérience du multipartisme de la Première République, j'estime que le changement qu'ensemble nous allons conduire dans ce domaine devra éviter les erreurs du passé, raison pour laquelle, dans mon esprit, le multipartisme ne doit entraîner ni prolifération, ni bipolarisation des formations politiques. Nous devons surtout éviter que le multipartisme ne devienne au Zaïre synonyme de désordre. Le multipartisme doit être considéré comme la manifestation d'une volonté réelle de dépassement des tendances tribales, régionalistes et séparatistes. Voilà pourquoi, les trois partis devront justifier d'une représentativité nationale suffisante.*

*Si j'ai pris la résolution d'aller au-delà de la volonté exprimée par la majorité, j'ai voulu, ce faisant, favoriser l'avènement d'une nouvelle ère de confrontation des idées et de débat politique dans un cadre pluraliste.*

*Très chers Compatriotes,*

*L'ouverture dans laquelle aujourd'hui j'engage le peuple zaïrois, doit également être l'occasion de conquérir davantage le cœur de la jeunesse de notre pays. Cette jeunesse si généreuse et si vivante doit, en effet, se sentir au centre de nos préoccupations. Elle ne doit pas être victime des surenchères et, pour qu'elle soit une véritable force de changement, elle doit être mieux formée, moins inquiète de son avenir. J'instruirai donc le gouvernement à formuler une nouvelle politique de la jeunesse hardie et axée sur les deux pôles de la formation et de l'emploi.*

*Très chers Compatriotes,*

*J'ai parlé de bien es choses et de tout le monde. Je n'ai pas parlé de moi. Que devient le Chef dans tout cela ? A cet égard, permettez-moi de relever en premier lieu une constatation. Le peuple zaïrois s'est clairement prononcé sur ma personne et a demandé que je continue de présider aux destinées de notre pays. Je voudrais remercier mon peuple pour cette expression incontestable de confiance renouvelée. Dans le nouveau paysage politique zaïrois, quel sera le nouveau rôle du Chef?*

*Le Chef de l'Etat est au-dessus des partis politiques. Il sera l'arbitre, mieux, l'ultime recours. Avec la révision constitutionnelle, le Chef cesse d'être le Chef de l'Exécutif. De ce fait, il ne pourrait être soumis ni à la critique, ni au contrôle du Conseil législatif. Il demeure le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et constitue le dernier rempart de la nation.*

*Tous les fils et toutes les filles de notre pays, membres ou non du Parti, doivent se reconnaître en lui. Et quoi qu'il arrive, en sa qualité de Chef se situant au-dessus de la mêlée, il s'engage à demeurer le dénominateur commun, c'est-à-dire le rassembleur, le pacificateur et l'unificateur.*

*Mon rôle d'arbitre, au-dessus des partis, ayant été cette révolution, nous avons été amenés à adopter dans notre langage politique et institutionnelles certaines dénominations qui, aujourd'hui, risquent de nous mettre en porte-à-faux avec les nouvelles options que nous venons -de prendre, fondées sur notre souci de plus de liberté et d'adaptation à l'universalisme.*

*C'est ainsi que vous aurez remarqué que tout au long de mon propos, je n'ai pas utilisé les termes citoyennes, citoyens, militantes, militants, me disant que, peut-être, certaines filles, certains fils, voire certains collaborateurs voudraient bien revenir aux vocables plus universels que vous connaissez tous : excellences, mesdames, mesdemoiselles, messieurs.*

*A dater de ce jour, les choses étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire telles que je les ai clairement définies, je dois vous dire que je ne me sentirai en rien gêné d'appeler le Premier Commissaire et le Commissaire d'Etat : Premier ministre et Ministre, le Conseil législatif et les Commissaires du Peuple : l'Assemblée nationale et les honorables Députés.*

*Dans ce même contexte politique précédemment décrit, nous nous sommes imposés une tenue nationale, comme il en existe dans beaucoup d'autres pays. Chez nous, elle s'appelle l'abacost. Cependant, tout en le maintenant comme tenue nationale, j'estime que dans ce domaine également, chaque Zaïrois aura à faire usage de sa liberté. Usant de la mienne, je me dois de préciser que vous ne me verrez pas en cravate, mon choix ayant été fait en février 1972. Je me sens très bien dans ma peau de nationaliste zaïrois.*

*Très chers Compatriotes,*